

Budget participatif – Formulaire de proposition

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la soumission d'une proposition dans le cadre du processus budgétaire participatif de l'ACEP. Toutes les soumissions doivent être reçues avant 17 h (HE), le vendredi 16 août 2024. Les soumissions tardives ne pourront être prises en compte pour le budget participatif de 2024, mais elles seront conservées pour les années suivantes.

Notez que le Comité des finances examinera les propositions en fonction des critères suivants :

- Conformité aux statuts et règlements de l'ACEP;
- Contradictions et chevauchements entre les propositions soumises;
- Coûts estimés, s'ils sont mentionnés, pour s'assurer que le coût total de mise en œuvre de la proposition est présenté aux membres pour examen.

Le Comité s'efforcera de concilier les points susmentionnés avec les auteur·es des propositions (les « proposeur·es ») avant de les soumettre au vote.

Titre de la proposition : _____

Brève description (200 mots maximum)

Coût estimé (s'il est connu) : _____

Proposeur·e principal·e (nom complet) : _____

Numéro de membre : _____

Section locale : _____

Ministère : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Coproposeur·e n°1	_____	_____	_____
	Nom	Section locale Ministère	Signature

Coproposeur·e n°1	_____	_____	_____
	Nom	Section locale Ministère	Signature

Coproposeur·e n°3	_____	_____	_____
	Nom	Section locale Ministère	Signature

Coproposeur·e n°4	_____	_____	_____
	Nom	Section locale Ministère	Signature

Veillez soumettre ce formulaire au Comité des finances pour qu'il l'examine dans les délais prévus pour les budgets participatifs. Pour de plus amples informations, ou pour obtenir des conseils et de l'aide pour la rédaction de votre soumission, veuillez contacter le Comité des finances à l'adresse finances-consultation@acep-cape.ca.